

PROVINCE DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE MASKINONGÉ
MRC DE MASKINONGÉ

Première séance d'ajournement du Conseil de la municipalité de Maskinongé tenue au Centre communautaire Dr-Roland-Bernèche, le lundi 13 septembre 2021, à 19h30.

Sont présents, madame la conseillère Carole Dumontier et messieurs les conseillers Jacques Damphousse, René Plante et Jonathan Lacourse, sous la présidence de monsieur Roger Michaud, maire, formant quorum.

Est absent monsieur le conseiller Jacques Paquin.

Madame la directrice générale & secrétaire-trésorière, France Gervais, présente.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19H30

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

232-09-21 Il est proposé par monsieur le conseiller Jonathan Lacourse et résolu à l'unanimité
Ordre du jour **QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté par monsieur le maire.

3- SOUMISSIONS – CONSTRUCTION D'UN TOIT SUR LA PATINOIRE

233-09-21 Il est proposé par madame la conseillère Carole Dumontier et résolu à l'unanimité
Report de la décision d'octroi de contrat **DE** reporter la décision pour octroyer le contrat relatif aux travaux de construction d'un toit sur la patinoire, à la deuxième séance d'ajournement qui aura lieu lundi prochain, puisque les soumissions sont supérieures aux coûts estimés et qu'une rencontre est prévue entre monsieur le Maire et monsieur Simon Allaire, député de Maskinongé, ce vendredi 17 septembre 2021.

4- DEMANDES DE LA TABLE

Aucune demande de la table.

5- DEMANDES DE LA SALLE

Aucune demande de la salle.

6- LEVÉE DE LA SÉANCE

234-09-21 Maintenant que l'ordre du jour est épuisé, il est proposé par monsieur le conseiller
Ajournement de la séance René Plante et résolu à l'unanimité **D'**ajourner la séance au lundi 20 septembre 2021 à 19h30. Il est 19h38.

Roger Michaud, maire

France Gervais, dir. gén. & sec.-très.

Je, Roger Michaud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.